

Prêts pour améliorations—Loi

mée. Tout le monde sait ce que cela a entraîné. Depuis, les banques ont trouvé leur commerce suffisamment rentable pour ériger d'immenses tours qui se dressent, symboles de leur puissance, dans toutes les grandes villes du Canada. Ces tours ne se distinguent que par leur taille, leur hauteur et la banalité absolue de l'architecture de presque chacune d'elles.

M. Brisco: Cela s'applique aussi à la Banque du Canada.

M. Goodale: Touché!

M. Johnston: La libération du taux d'intérêt a entraîné l'expansion de l'investissement étranger au Canada à un rythme qui était impensable il y a dix ans, de l'investissement en provenance d'un pays menacé de main-mise par le communisme ou troublé par la fin d'une époque coloniale. C'est le genre de capitaux qui s'enfuient et s'insinent dans les grandes villes du Canada. J'espère que le gouvernement cessera enfin de retarder l'examen décennal de la loi sur les banques et que nous ne nous contenterons plus de toujours adopter le même bill qui prolonge l'application de la loi actuelle.

● (1430)

Quand des représentants des banques comparaitront devant le comité des finances de la Chambre des communes, j'espère qu'on les interrogera sur la politique de ces dernières. Elles ont fait une publicité tapageuse pour la valeur de leurs services dans les métropoles, mais par ailleurs elles ont le culot de refuser des prêts à la petite entreprise. Les banquiers savent que des employés de petites succursales n'ont même pas révélé aux chefs de petites entreprises venus demander des prêts l'existence de la loi sur les prêts aux petites entreprises.

J'espère que l'industrie touristique profitera des plafonds plus élevés des prêts consentis aux petites entreprises. Je crois savoir que cette industrie manque de capitaux, particulièrement en Colombie-Britannique. Très souvent, les programmes que nous avons mis sur pied pour assurer le financement de l'industrie n'ont pas profité à l'industrie touristique. En Colombie-Britannique, on trouve des hôtels et des motels trop petits et trop vieux, qu'il est urgent de réorganiser, refinancer et rénover. Ils ont été trop lourdement imposés par rapport à leurs revenus, à des taux convenant mieux à la spéculation qu'à l'exploitation. Je sais que le ministre d'État aux petites entreprises (M. Marchand) a promis de coordonner les services gouvernementaux offerts aux petites entreprises et de modifier l'attitude du gouvernement envers la petite entreprise, qu'on a considérée jusqu'ici comme une source de revenu que l'on pouvait saigner à blanc et assécher afin d'allonger les tentacules gouvernementales.

Je sais que le gouvernement reconnaît l'opportunité de l'initiative du chef de l'opposition (M. Clark) en nommant un critique de la petite entreprise, car il a lui-même nommé un ministre chargé des petites entreprises. Et ce n'est pas la seule initiative empruntée au chef de l'opposition. Le gouvernement est passé maître dans l'art des emprunts. Comme le chef de l'opposition avait cité Wallace Stegner, le premier ministre (M. Trudeau) a fait de même dans les Prairies. Il y a maintenant un ministre chargé des petites entreprises après que le chef de l'opposition y ait d'abord eu pensé. Nous avons aussi un ministre des sports pour la même raison. Un jour viendra où la population du pays réalisera que nos orientations, nos idées et nos initiatives nous viennent du parti conservateur par l'action de son chef à la Chambre des communes.

[M. Johnston.]

Une voix: Quel chef?

Des voix: Bravo!

M. Paproski: Le gouvernement a aussi déterré le multiculturalisme en vue d'élections d'ici un an.

M. Johnston: Les députés d'en face ne savent peut-être pas trop bien qui est le chef. Je crois comprendre que leur dernière recrue n'est pas des mieux accueillis de ce côté-là de la Chambre. Je sais que la confusion règne dans les rangs des vis-à-vis. Le bruit court que l'ex-ministre des Finances pourrait revenir, je suis donc enchanté d'entendre les députés d'en face poser des questions oratoires. J'ai l'impression que ce n'est pas la dernière fois que les députés d'en face posent ce genre de questions.

Le ministre n'ignore pas que nos entreprises en Colombie-Britannique ont besoin de capitaux. J'espère qu'il en discutera avec le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Lessard), car il y a déjà un certain temps que ce ministère n'a pas accordé de subventions aux petites entreprises de la Colombie-Britannique. Même à l'époque où nous avions deux régions désignées, l'Okanagan et, par la suite, les Kootenays, les crédits n'étaient pas très élevés. Même alors, il était presque impossible d'obtenir le moindre sou du ministère pour des entreprises en Colombie-Britannique.

Je ne le reproche pas entièrement au gouvernement fédéral, mais il en est en partie responsable, car c'est lui qui a établi le critère en fonction duquel les fonds sont alloués aux petites entreprises. A cause de ce critère, d'importantes sommes ont été refusées aux entreprises de la Colombie-Britannique. Monsieur l'Orateur, les chefs de petites entreprises de Colombie-Britannique ont été obligés d'aller emprunter sur le marché, alors que les entreprises des autres provinces pouvaient demander des subventions au ministère de l'Expansion économique régionale. Il y a un monde de différence, dans la conjoncture économique actuelle, entre une subvention et un prêt, même si celui-ci est consenti à un taux d'intérêt autorisé en vertu de la loi sur les prêts aux petites entreprises. Si de nombreuses petites entreprises de la Colombie-Britannique avaient réussi à obtenir une subvention, ne serait-ce que de \$50,000, au lieu d'un prêt d'un montant inférieur aux termes de la loi sur les prêts aux petites entreprises, elles n'auraient pas connu tous ces problèmes des dernières années.

Je remarque également que le bill relève à 1.5 million de dollars le plafond des recettes brutes. Cela semble peut-être beaucoup, mais dans le contexte actuel, étant donné le taux d'inflation, cette somme n'est pas exagérée. Après tout, le gouvernement n'a pas réussi à enrayer l'inflation, encore moins à la terrasser. Le gouvernement a fait preuve de maladresse en appliquant son programme anti-inflationniste. Il n'a pas été assez énergique dans ses initiatives pour enrayer l'inflation.

Il y a trop d'exceptions dans le programme. Dans ces conditions, comment l'offensive contre l'inflation du gouvernement peut-elle servir à quelque chose? Donc, malgré toutes les mesures de contrôle, l'inflation continue son petit bonhomme de chemin. Les contrôles ont sans doute réussi à restreindre les bénéfices de certaines petites entreprises et les salaires versés dans certaines industries canadiennes. Même si le plafond des revenus bruts est relevé à 1.5 million de dollars, je doute que le propriétaire d'une petite entreprise en profite beaucoup personnellement. Une fois les marchandises remplacées, le salaire des employés payé et les cotisations obligatoires versées au